

## Nous vous informons et partageons nos alertes au CSE du 29 janvier 2026

### Présentation de l'approche de la performance au sein de France Travail

L'objectif est l'amélioration de nos actions qui génèrent un impact significatif pour accroître notre efficacité effective.

Un outil d'analyse, comptant 10 sites à contexte socio-économique similaire, qui doit permettre à chaque agence du groupe de se comparer afin d'améliorer leur pratique et apprendre des plus performantes.

Chaque action qui en résulte doit toujours avoir un sens auprès des conseillers. Pour faciliter le regard de ces actions engagées, un outil d'aide a été créé, avec une mise à jour des caractéristiques socio-professionnelles de la constitution des groupes (qui commence sur l'année 2025 en référence, pour tendre sur 3 années glissantes à compter de 2028).

Cette démarche a été portée et explicitée aussi bien en interne qu'en externe, pour donner la capacité des territoires d'adapter l'offre de service vers plus de performances.

**La CFE-CGC se souvient bien de la performance comparée qui s'est vite transformée en un outil de contrôle avec des justifications attendues.**

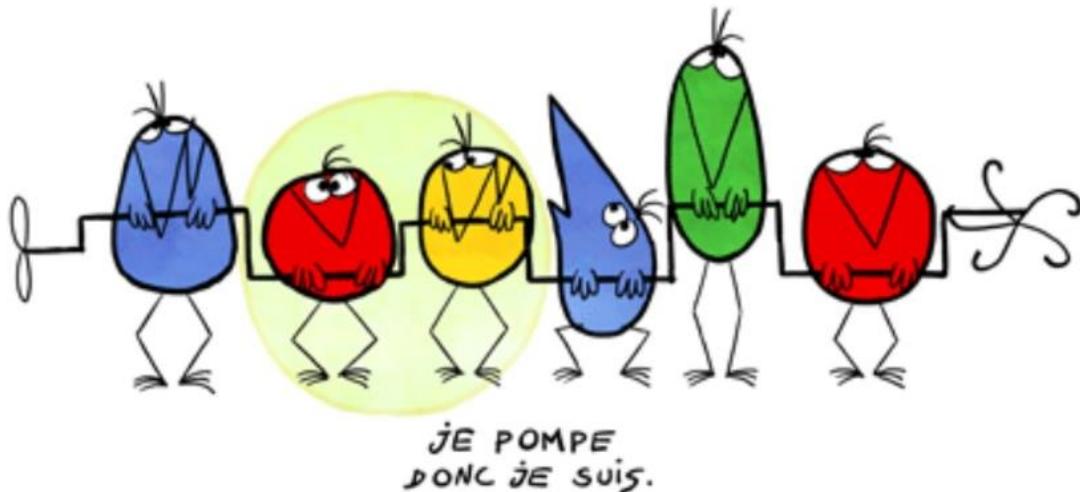
Ce jour la Direction se veut rassurante affirmant que : « La performance par l'impact n'a pas pour objectif de rentrer dans une compétition, mais de donner des repères afin d'ancrer des actions ciblées. Faire le choix d'une complémentarité dans un éco-système territorial. »

Cependant, nous constatons sur les documents fournis par l'Etablissement une forte hétérogénéité de résultats par agence même au sein d'un groupe d'agences comparables (donc à contexte-socio-économique similaire), représentant ainsi un potentiel d'améliorations et de performances.

**Ces objectifs d'améliorations et de performances, pour la CFE-CGC, risquent de transformer les ELD en un simple exécutant comptable avec un retour à l'Araignée, même si la Direction nous assure que nous sommes sur des mesures d'impact et non plus de volume.**

Comment allouer notre temps au mieux quand les injonctions ne cessent de tomber ? (Stade vers l'emploi à organiser, plan d'action séniors, LPE etc...) Prioriser nos actions et optimiser nos ressources pour atteindre nos résultats, **un vœu pieux** dans un contexte où nous disposons de moins de temps, de moyens humains et financiers nécessaires pour mettre en œuvre les actions définies !

**Mais la Directions nous assure que parfois : « il faut savoir perdre du temps pour pouvoir en gagner... »**



## Information sur la Centralisation du NIR à France Travail Services

Dans le cadre de la Loi Plein Emploi, la certification de l'identité des demandeurs d'emploi est un enjeu central. Trois situations nécessitent un traitement spécifique: les inscriptions via AGDREF, les individus à certifier lorsque la CNAV n'a pas validé l'identité, et les identifications à finaliser en cas d'échec de l'automatisation.

Depuis la prise en charge de cette attente sur 3 Régions par FT-Services, aucune réclamation n'a été enregistrée à ce jour, confirmant la qualité des traitements. Les actions mises en œuvre visent à simplifier les processus tout en maintenant un haut niveau de sécurisation.

FT-Services assurera 50 % de la charge nationale au 1er juillet 2026, puis 100 % d'ici fin 2026. Après cette reprise, les agences Bretonnes ne conserveront que la gestion des PRV.

**La CFE-CGC se félicite de la suppression de cette activité, permettant ainsi de mobiliser les collaborateurs sur des missions à plus forte valeur ajoutée, au cœur de nos métiers.**

**Vous avez des besoins particuliers des interrogations en lien avec ces sujets :  
Vos élu(e)s CFE-CGC Métiers de l'emploi Bretagne sont à votre écoute  
au 06 22 05 78 54 ou [Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@francetravail.fr](mailto:Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@francetravail.fr)**

**La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres  
A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 2.2**